

mag' agglo

Le magazine de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)

LIVRAISON AU
2^e TRIMESTRE
2025

JANVIER
2025

N° 25



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques semaines, notre territoire s'est ému de l'annonce faite par les dirigeants du Crédit Agricole de Lorraine de fermer leur site administratif situé aux Roises.

Devant l'inacceptable nous nous sommes tous mobilisés afin de faire entendre la voix de notre territoire communautaire et de la Meuse.

Dès le premier jour, nous étions aux côtés des 77 salariés du site pour exprimer aux instances du Crédit Agricole notre opposition totale à tout projet de fermeture de ce site.

Nous ne pouvions comprendre et accepter qu'une banque, à l'histoire et à l'identité rurale et agricole décide, de manière unilatérale, de fermer son siège meusien et d'abandonner un territoire comme le nôtre.

Alors nous avons fait ce que nous ne faisons peut-être pas assez en Meuse. Nous nous sommes tous rassemblés, tous les élus, de tous les bords politiques et nous avons conviés les consulaires, les citoyens, à venir, exprimer, leur mécontentement avec nous.

Nous avons également sollicité Catherine VAUTRIN, Ministre des territoires, pour qu'elle prenne la mesure de la situation et puisse interagir avec les dirigeants du Crédit Agricole. Mieux encore, suite à notre invitation, elle est venue à Bar-le-Duc défendre notre position et s'exprimer devant les représentants du personnel.

Et nous avons eu gain de cause !

Le site administratif du Crédit Agricole de Lorraine va être pérennisé sur notre territoire, avec l'acquisition d'un im-

meuble en centre-ville de Bar-le-Duc et avec le maintien des emplois en Meuse.

C'est une formidable réussite collective qui honore le rôle de chacun.

Nous avons su, tous, nous mobiliser pour faire entendre aux administrateurs l'incongruité de leur décision.

Aussi, je tiens, sincèrement, à remercier l'ensemble des personnes qui se sont emparées de cette problématique et qui ont répondu à notre appel.

Votre soutien a été total et démontre, une nouvelle fois, combien il est précieux d'avoir des relations de confiance entre nous.

Je tiens également à avoir une pensée chaleureuse pour l'ensemble des salariés du Crédit Agricole qui vont pouvoir envisager les fêtes de fin d'année avec sérénité.

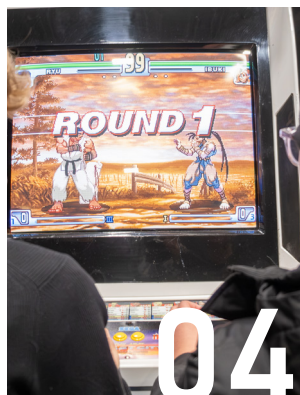
Vous avez été admirables et nous vous en sommes reconnaissants.

Cela démontre que lorsque nous travaillons de concert, animés par l'intérêt général et non la primeur d'une publication sur les réseaux, nous sommes capables de belles et grandes choses pour notre territoire.

Oui, mesdames, messieurs l'avenir en Meuse a un avenir et il s'inscrit aussi et surtout chez nous !

**Martine Joly, Présidente de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud**

sommaire



04



06



08



10



12



16



18



20



21

Communauté d'Agglomération
Meuse Grand Sud
12, rue Lapique
55000 BAR-LE-DUC
DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Martine JOLY
RÉDACTRICE : Sevim TURAN
communication@meusegrandsud.fr
PHOTOS : service communication,
GRAMON, Freepik
CRÉATION GRAPHIQUE : service
communication, Sevim TURAN
IMPRESSION : Digit'Offset
DÉPÔT LÉGAL N° ISSN : 2270-2679
• à parution
DISTRIBUTION : La Poste

- 04 RETOUR SUR**
Les réseaux
- 06 PORTRAIT DE COMMUNE**
La commune de Givrauval
- 08 L'AGGLO ET VOUS**
Cluster déchets : une orientation économique spécialisée
- 10 ILS FONT L'AGGLO**
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et son impact
- 12 L'AGGLO ET VOUS**
Tourisme : un bilan positif
- 16 La Maison de Santé Pluriprofessionnelle bientôt livrée !**
- 18 La politique en faveur des personnes âgées**
- 20 La crèche Elisa : un siècle de tendresse et d'apprentissage !**
- 21 L'accueil de vos enfants sur le territoire de Meuse Grand Sud : les relais petite enfance**
- 22 À DÉCOUVRIR**
Mes droits et devoirs

NOTRE TERRITOIRE A DU TALENT !

C'était une grande première, en novembre dernier, à la salle La Barroise, le show « **Tal'en Meuse** » a réuni 12 artistes meusiens le temps d'un spectacle où chant, danse, musique et bien plus encore ont ravi la salle toute entière.

L'Agglomération était ravie d'être partenaire de cette première édition !

 @labarroise



GAMING DAY 2024

7^e édition du **Gaming Day** à La Barroise en novembre avec une belle participation de 1 552 personnes à l'événement !

Journées de jeux : la première tournée vers le freeplay (jeu libre) avec 24 stands répartis en 9 grands espaces, la deuxième consacrée aux tournois avec la participation de 149 personnes !

Merci aux organisateurs et à l'ensemble des participants.

Rendez-vous l'année prochaine !

 @meusegrandsud



■ VIS TA DÉMOCRATIE

Martine Joly, Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, s'est rendue à la journée « **Vis ta démocratie** » pour échanger avec tous les acteurs.

L'objectif des élus communautaires, par la mise en place du dispositif aborder, de façon ludique, les valeurs de la République, la citoyenneté et la laïcité aux jeunes (dès 9 ans) et aux familles.

Engagé depuis plusieurs années dans la promotion des valeurs républicaines et la lutte contre la radicalisation, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté d'Agglomération proposait différents stands et animations en lien avec les valeurs de la démocratie.



in@meusegrandsud



■ Accueil des internes en santé ! ■

En partenariat avec la Ville de Bar-le-Duc, le CPTS du Barrois, la Communauté de Communes des Portes de Meuse, le Centre hospitalier Bar-le-Duc/Fains-Véel, la Polyclinique du Parc, l'ARS Grand Est et les professionnels de santé du territoire, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a organisé le 2 novembre une journée d'accueil des internes en stage au CH de Bar-le-Duc et/ou en médecine de ville.

✕ @meusegrandsud

La commune de GIVRAUVAL

Un village qui compte 259 Givrauvaliennes et Givrauvaliens. La commune reste attachée à son patrimoine historique et à ses traditions locales, elle représente une part importante de l'histoire locale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Aujourd'hui, Givrauval est un village tranquille qui reflète la sérénité mais comme beaucoup de communes, elle fait face à de nombreux défis.

Le conseil municipal

Michel **VIARD**, Maire
David **ZARO**, 1^{er} Adjoint
Didier **ROYER**, 2^e Adjoint
Bernadette **DINE**, Conseillère municipale
Valérie **DIDIER**, Conseillère municipale
Evelyne **COMPAGNON**, Conseillère municipale
Pascale **FILLION**, Conseillère municipale
Sandrine **COURSEAUX MICHEL**, Conseillère municipale
Théo **COURSEAUX**, Conseiller municipal

PORTRAIT DE COMMUNE

Les premières traces historiques de la commune débutent à la période gallo-romaine notamment avec la mise au jour d'un ensemble de fondations au lieu-dit Le Halquin.

Histoire de la commune

Quelques dates marquantes de l'histoire du village : au XVI^e siècle, il a été ravagé par les troupes impériales. En 1854, l'épidémie de choléra frappe le village qui perd 1/8 de sa population.

Selon une anecdote sur « les Chênes des révoltés », on raconte qu'au Moyen-Âge, face aux abus de la noblesse et du clergé, un groupe de paysans se réunissait à l'abri d'un chêne afin d'éveiller une révolte. L'un de ces paysans prit de frayeur aurait trahit le groupe de révoltés. Le seigneur local envoya ses soudards afin d'y mettre un terme. Selon la légende, après avoir massacré un grand nombre de révoltés, les troupes seigneuriales pendirent les survivants aux branches du chêne. On raconte que les deux chênes centenaires qui s'emmêlent seraient issus des fruits de ce chêne.

Patrimoine de la commune

- Église Saint-Quentin, XIII^e siècle, restaurée en 1861.
- Monument aux morts.
- Croix de chemin.
- Cimetière du Choléra.
- Moulin Christel.
- Egayoir (pour nettoyer les jambes et les pieds des chevaux au retour des travaux).
- Monument à la mémoire du lieutenant aviateur Georges-Albert Thomas mort le 22 septembre 1912.

Associations de la commune

La commune peut compter sur ses associations qui animent le village :

- Ouvrons l'œil.
- Zarokat.

- Amicale loisirs et culture de Givrauval.
- Ze déclic.
- Bistro'théâtre de Givrauval.
- Pratique sportive de Givrauval.
- A.C.C.A. de Givrauval.
- Team ben performance.
- École des 5 ponts, qui regroupe les élèves du RPI du Haut-Barrois.

L'Agglo à vos cotés

Le transport

- 2 usagers réguliers de transport à la demande sur la commune.

La culture et les loisirs

- **Médiathèques** : 15 inscrits aux médiathèques.
- **Piscines** : 2 abonnements (1 aquagym et 1 aquadouce). 2 enfants vont à l'école de natation. L'école de Givrauval fait de la natation scolaire.

Les déchets

- Ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre.
- Collecte des encombrants sur rendez-vous.

MAIRIE Infos pratiques

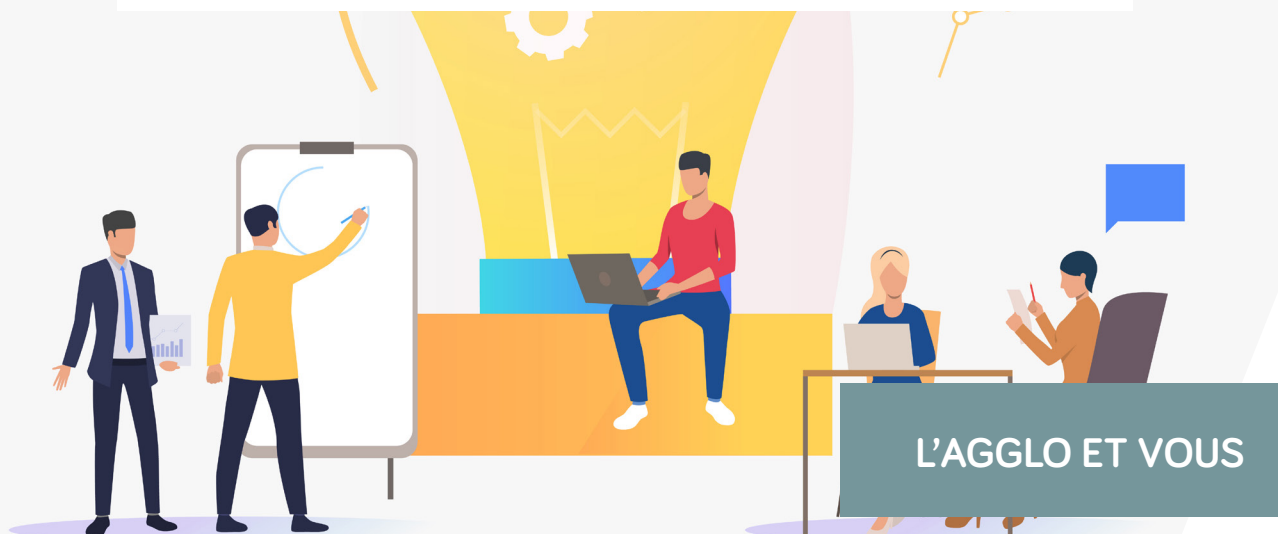
📍 3 rue du Moulin
55500 GIVRAUVAL
✉ givrauval@wanadoo.fr
☎ 03 29 78 32 77



Les horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi de 16h15 à 18h15
Le mercredi de 10h15 à 12h15

CLUSTER DÉCHETS : UNE ORIENTATION ÉCONOMIQUE SPÉCIALISÉE



La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a récemment pris une décision stratégique visant à renforcer le développement économique du territoire, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Une vision ambitieuse et structurante

En adoptant une spécialisation économique autour de l'économie circulaire et de la valorisation innovante des déchets, notre collectivité affiche une ambition forte : devenir un modèle d'innovation et de résilience pour les territoires ruraux.

Face aux défis posés par la désindustrialisation et la contraction des finances publiques, ce projet repose sur deux axes majeurs :

À court terme : la création d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) à Tronville-en-Barrois, qui jouera un rôle clé dans la gestion des Déchets ménagers et des déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Cet équipement structurant apportera des solutions concrètes pour une gestion plus durable des déchets.

À long terme : le projet CIGEO à Bure, qui ouvrira de nouvelles perspectives de développement économique endogène et exogène en renforçant l'attractivité et les opportunités pour les entreprises.

Un cadre intégré aux dynamiques communautaires

La stratégie s'inscrit dans le dispositif « Accélérateur de transition », approuvé en mai 2024, qui doit permettre la construction d'un plan d'actions, de formation et de communication autour de l'économie circulaire et de la gestion des déchets d'activités économiques sur le territoire.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera orientée vers une organisation cohérente des zones d'activités économiques. Parallèlement, un atelier sera porté, en partenariat avec le Ministère du développement durable et l'ensemble des partenaires locaux, sur la thématique du développement économique sobre en foncier.

Cet atelier des territoires permettra d'identifier les outils pour répondre aux enjeux que peuvent rencontrer les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire. Ces initiatives permettront de favoriser les entreprises à forte valeur ajoutée, tout en préservant une approche sobre en foncier.



Vers un écosystème collaboratif

Afin de fédérer les acteurs locaux autour de cette dynamique, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud prévoit la création d'une gouvernance dédiée et d'un écosystème impliquant entreprises, partenaires académiques et institutionnels. Une mission d'accompagnement sera prochainement lancée pour renforcer les compétences et structurer cette filière d'avenir.

Cet engagement marque une étape clé pour notre territoire, qui mise sur l'innovation et la durabilité pour relever les défis de demain.

Les bénéfices attendus pour le territoire

Création d'un écosystème local dynamique autour d'une filière spécifique où la proximité géographique des acteurs favorise la collaboration et l'innovation.

Création d'emplois spécialisés et montée en compétence des travailleurs via la mise en place de formations initiales et continues dédiées.

Renforcement de la compétitivité et de l'image d'un territoire innovant, résilient et en rebond.

En rassemblant les acteurs clés du territoire, l'initiative de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud met en évidence l'importance de la collaboration pour faire face aux défis environnementaux actuels. Il est primordial que tous les acteurs s'impliquent afin de modifier les pratiques et pour bâtir un avenir plus respectueux de l'environnement.

La Taxe Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative ET SON IMPACT



Le bilan de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) est un sujet crucial pour les collectivités locales, car il permet d'évaluer l'efficacité de la gestion des déchets et l'impact de cette taxe sur les comportements des citoyens en matière de tri et de réduction des déchets.

La TEOMI a été mise en place pour encourager chaque ménage à adopter des pratiques plus responsables en matière de gestion des déchets.



Ordures ménagères en baisse !

Diminution de 50% des bacs présentés à la collecte par semaine

Cette baisse s'explique par une prise de conscience accrue des citoyens sur l'impact de leurs habitudes de consommation et de tri.

Afin de s'adapter aux nouvelles pratiques de ses habitants, depuis le 1^{er} juillet 2024, le tri sélectif est collecté toutes les semaines et les ordures ménagères sont collectées de manière moins fréquente sur la majorité du territoire.

RETROUVEZ ICI VOS CALENDRIERS DES COLLECTES



Augmentation du TRI SÉLECTIF !

La mise en place de la TEOMI a également conduit à une augmentation des taux de recyclage.

+ 8% de tonnes de déchets recyclés entre 2022 et 2023, une hausse principalement due aux évolutions des consommations.

Plus d'emballages légers et moins de papiers.

- 18% de tonnes d'ordures ménagères entre 2022 et 2023, une diminution principalement due aux efforts de tri supplémentaires et au compostage. En incitant les ménages à trier, nous avons pu améliorer notre performance en matière de recyclage, ce qui contribue à la préservation des ressources naturelles.



LE BON GESTE, C'EST DE SE RENDRE EN DÉCHETTERIE !

Les filières à **R**esponsabilité **É**largie du **P**roducteur (REP) se développent de plus en plus dans les déchetteries.

C'est le principe du pollueur-payeur qui s'applique. Les producteurs et distributeurs payent une éco-contribution à un éco-organisme.

Ce dernier organise et finance la filière de reprise, de traitement et de recyclage pour le ou les produit(s) concerné(s).



Ces REP sont majoritairement « opérationnelles » en déchetterie, c'est-à-dire que l'enlèvement, le traitement, et la valorisation sont pris en charge par l'éco-organisme.

Cela implique un tri rigoureux et obligatoire !

VOS DÉCHETTERIES MEUSE GRAND SUD

LE GARDIEN
JE L'ÉCOUTE ET JE LE RESPECTE

Les nouvelles REP en 2024

Jouets : Les gros dans la benne mobilier et les petits dans les caisses couvertes !
Les jouets à piles, batteries ou sur secteur : direction les DEEE.

Bricolage et Jardin : thermique et non thermique.

Bois : tous les objets en bois, y compris le mobilier et les jouets.

Les interdits : les palettes et cagettes.

Sports et Loisirs : exemple : vélos (non électriques), trottinettes, skate, rollers, pneus et pièces détachées, les protections (casque, genouillères, coudières, pompe...).

BOIS
CARTONS
TOUT VENANT
MOBILIER
MÉTAUX
DÉCHETS VERTS
GRAVATS

DEEE (Déchets Électriques et Électroniques)
DECHETTERIE

BAR-LE-DUC, rue Louise Weiss
LIGNY-EN-BARROIS, Zone de la Ballastière

LE GARDIEN DE DÉCHETTERIE VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS ORIENTE !

- ✓ Il gère l'intendance, le bon fonctionnement, la surveillance et l'entretien de la déchetterie.
- ✓ Il est garant du respect du tri des déchets conformément au règlement et aux consignes de tri.
- ✓ Il explique le tri à effectuer et contrôle le dépôt de déchets dans les bennes adéquates.

Le bilan de la **TEOMI** montre qu'elle peut être un outil efficace pour encourager une gestion plus responsable des déchets.

En incitant les citoyens à réduire leur production de déchets et à mieux trier, cette taxe contribue à la transition vers une économie circulaire.

Toutefois, pour réussir pleinement, il est crucial de continuer à sensibiliser et à accompagner les usagers tout en investissant dans les infrastructures nécessaires.

TOURISME : UN BILAN POSITIF L'AGGLO AU CENTRE DE SON TERRITOIRE !



L'AGGLO ET VOUS

Le bilan du tourisme sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud offre un aperçu des dynamiques et des évolutions qui caractérisent son patrimoine naturel, culturel et historique. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en place pour promouvoir le tourisme, attirer les visiteurs et dynamiser l'économie locale.

UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE

Association loi 1901, l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud intervient sur le territoire de **100 communes pour près de 60 000 habitants.**

En effet, son périmètre s'étend sur la **Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud**, la **Communauté de Communes des Portes de Meuse** et la **Communauté de Communes du Pays de Revigny-sur-Ornain (COPARY)**.

Ses missions consistent à faire venir des visiteurs, les accueillir, les informer et les garder sur place pour faire fonctionner le commerce local. Pour réussir, il faut naturellement animer les acteurs locaux du tourisme (collectivités, hébergements, restaurants, commerces divers et associations).

La mission principale est l'accueil : qui est le premier vecteur de promotion d'une destination !

UN TERRITOIRE ATTRACTIF !

Associé à ses voisins partenaires, le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud bénéficie d'une diversité d'attractions qui attirent des touristes de différents horizons.

LES POINTS FORTS

- **Patrimoine historique :** le territoire est riche en sites historiques (Ville-Haute à Bar-le-Duc, la Tour Valéran à Ligny-en-Barrois et la vallée de la Saulx).
- **Des activités de plein air :** avec ses paysages verdoyants, la Meuse offre de nombreuses possibilités d'activités de plein air, comme la randonnée, le golf, le cyclisme et les sports nautiques sur les rivières.
- **Culture et gastronomie :** le territoire propose également une offre culturelle variée, incluant des festivals, des événements artistiques et une gastronomie locale à découvrir.
- **Hébergements :** le territoire connaît une amélioration des offres sur les hébergements individuels.

L'OFFICE DE TOURISME MEUSE GRAND SUD EN CHIFFRES

- Environ **15 000** personnes reçues (**13 500** en 2023, augmentation de **11 %** environ) sur les différents points d'accueil de l'OT (on peut multiplier par **5 le chiffre** si on prend en compte les personnes non identifiées durant les prestations consommées chez différents acteurs touristiques du territoire).
- **75 % de visiteurs est Français** venant majoritairement de Lorraine, Champagne-Ardenne et région parisienne.
- **25 % de touristes étrangers** venant principalement d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et d'Angleterre.

VISITES GUIDÉES

Accueil des touristes individuels : 47 visites de **490** visiteurs, **2 300** personnes pour la **Suzanne**, **280** visiteurs pour l'entreprise **Bergère de France** (**100 % d'augmentation** par rapport à l'année précédente).

Accueil de groupes : 49 groupes de **1 360** visiteurs accueillis dans le cadre d'une visite guidée, dont la moitié pour la Suzanne.



Randonnées incontournables : 8 rendez-vous de **4 200** participants.

Circuits de randonnée balisés : 50 circuits consultés **8 300** fois sur le site internet.

ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Les aires de camping-car et les haltes fluviales de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois :

- **4 000** campeurs / **5 700** nuitées ;
- **2 000** camping-cars ;
- **250** bateaux,
- **450** plaisanciers / **700** nuitées.

La vente des prestations touristiques (les boutiques et les visites) : **35 000 €** de chiffre d'affaires, une augmentation de **27 %** en comparaison avec l'année 2023.

PARTENARIATS DE L'OFFICE DE TOURISME

Festival RenaissanceS : présence sur les 3 jours avec un relais de la communication sur le site Internet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram)...

Journées européennes du Patrimoine : l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud en collaboration avec le service patrimoine de la Ville de Bar-le-Duc dans le cadre des programmations et de la communication des événements.

Nota : une reproduction du Transi est en vente en boutique à l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud.



Partenariat billetterie sur les grands événements tels que : Musicales en Barrois, Bar'EnVoix, In Vino Visitas. Participation à la vente des billets et à la communication des événements de La Barroise.



Passage de la flamme olympique.

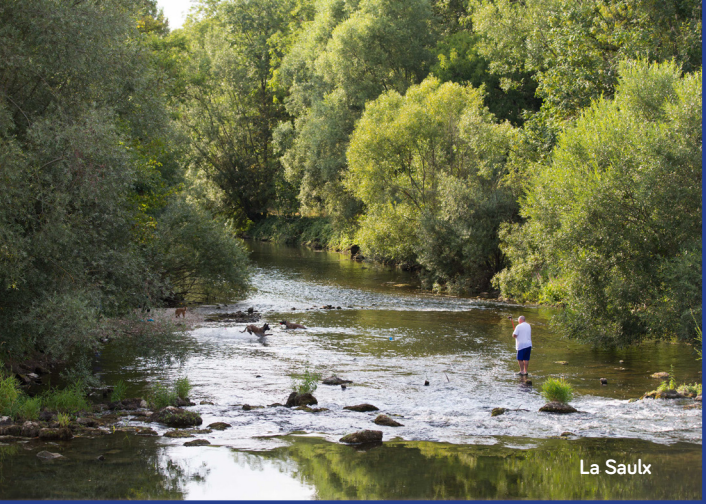
Foire de printemps.

Présence avec le Pays Barrois pour la promotion du vélo.

Journée nationale « RDV aux jardins ».

Le **bilan** révèle une dynamique territoriale, riche en potentiel et en diversité. Les efforts déployés pour promouvoir le tourisme ont permis de renforcer l'attractivité.

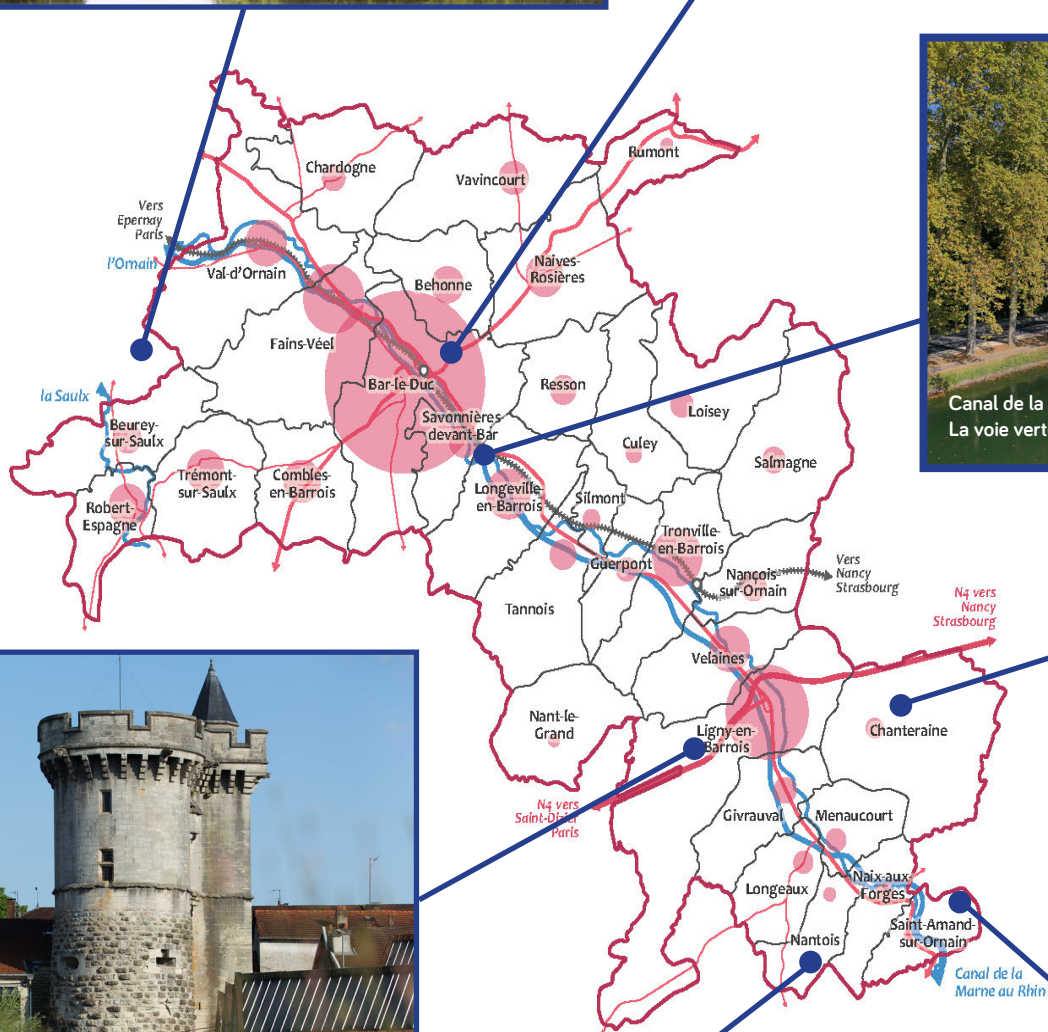
En misant sur son patrimoine, ses ressources naturelles et son identité culturelle, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a toutes les cartes en main pour devenir une destination prisée par les visiteurs.



La Saulx



Collège Gilles de Trèves à Bar-le-Duc



Canal de la Marne au Rhin
La voie verte



Tour Valéran à Ligny-en-Barrois



Château de Morlaincourt à Chanteraine



Château de la Raffé à Nantois



Site des Leuques à Saint-Amand-sur-Ornain

Plus d'informations





INTERVIEW CROISÉE SUR LE BILAN TOURISTIQUE 2024

BEATA FALGER-STRACHOTA,
DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME SUD MEUSE

ALAIN HAUET, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU TOURISME
ET PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME SUD MEUSE



COMMENT ÉVALUEZ-VOUS L'IMPACT DU TOURISME SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Alain Hauet : Nous nous réjouissons de notre bilan touristique en augmentation en dépit d'une saison peu évidente. Et particulièrement du développement de la collaboration et de la coordination avec nos partenaires et voisins.

Beata Falger-Strachota : L'équipe de l'Office de Tourisme a développé une stratégie gagnante pour faire face aux défis ! La saison 2024 avait démarré tardivement, marquée par des conditions météorologiques difficiles de mai à juillet. Un contexte politique et des élections législatives anticipées qui ont limité la fréquentation touristique sur l'ensemble du territoire français. À noter que, la fréquentation touristique pendant la période « olympique » du 24 juillet au 11 août reste mitigée à l'échelle nationale.

COMMENT L'OFFICE DE TOURISME RÉPOND À LA DEMANDE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE ?

A.H : Nous avons toujours développé des projets dans le tourisme durable, nos circuits de randonnées sont des produits plébiscités par les touristes. Nous souhaitons mettre en place progressivement la voie verte pour relier le lac de Madine au Lac du Der à travers le territoire Meuse Grand Sud.

Le **Schéma Cyclable** en cours, vise à développer et à améliorer les infrastructures afin de les rendre plus sûres, plus accessibles et plus attrayantes. Un travail sur l'eau est engagé.

B.F.S : Nous avons mené un travail de diagnostic du territoire en étroite collaboration avec les communes de Meuse Grand Sud, Portes de Meuse et Copary pour proposer des projets éco-responsables.

COMMENT IMPLIQUEZ-VOUS LES PARTENAIRES LOCAUX DANS LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES TOURISTIQUES ?

A.H : Il est essentiel pour nous tous de mener un travail collaboratif dans l'objectif de développer le tourisme du Sud Meusien (exemple : Portes de Meuse à Écurey, les Leuques à Saint-Amand-Sur-Ornain avec le circuit du patrimoine ancien).

Nous souhaitons aussi, accompagner les hébergeurs en collaboration avec Meuse Attractivité afin de pallier le manque d'hébergement collectif.

B.F.S : En renforçant les partenariats avec nos voisins notre objectif est bien évidemment de développer l'attractivité de l'ensemble du territoire, de Verdun au Der, afin que chacun puisse bénéficier des retombées économiques. En exemple : l'OT et Connaissance de la Meuse, ont mis en place un circuit à l'occasion du spectacle « Des flammes à la lumière ».

ET LA SUZANNE ?

A.H : Nous restons le partenaire historique de l'association. Le but est de développer l'attractivité autour de la locomotive et du vélorail.

B.F.S : L'objectif est d'accroître l'accompagnement en proposant des nouveaux circuits, notamment pour les scolaires, en partenariat avec Connaissance de la Meuse.

QUELS SONT LES PROJETS FUTURS DE L'OFFICE DE TOURISME POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE ?

A.H : Les projets sont nombreux, avec des priorités en fonction des moyens fournis par les collectivités. À moyen terme, nous voulons mettre en place une nouvelle carte touristique du territoire avec les commerces. Et continuer à développer les QRcodes sur les sites remarquables ! Optimiser les circuits de randonnées pédestres du Sud Meusien, le golf, la pêche...promouvoir la V52. Il y a encore beaucoup à faire mais on avance !

B.F.S : Nous voulons intensifier notre stratégie numérique pour attirer plus de visiteurs, 4 000 personnes suivent notre page Facebook. Et, pour toucher un plus grand nombre, nous sommes aussi présents sur les réseaux LinkedIn et Instagram.

Développer et organiser le tourisme industriel, par exemple avec les visites de **Bergère de France**.

Mais aussi, les partenariats, notamment dans les salons professionnels et en proposant des « **Éductours** » (circuits de présentation des produits touristiques) aux professionnels.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) bientôt livrée !



L'AGGLO ET VOUS

Au 2^e trimestre 2025, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Ville de Bar-le-Duc ouvrira ses portes à la Côte Sainte-Catherine ! Les Maisons de Santé pluriprofessionnelles (MSP) existent officiellement en France depuis 2007.

Le principe : ouvrir un lieu commun à une équipe aux compétences multiples pour « travailler ensemble » !

UNE RÉPONSE DES ÉLUS FACE AU DÉSERT MÉDICAL

Une nécessité autant qu'une urgence face à ce phénomène de pénurie de médecins et de professionnels de santé, qui n'échappe pas à notre territoire.

Le projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'équipe en décembre 2021 a permis la création de la MSP à cette même date.

Ce projet de santé a bénéficié de l'accompagnement et l'ingénierie des services de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud tout au long de la mise en place.

L'objectif des élus est de maintenir des médecins sur le territoire en leur fournissant un cabinet pour répondre au mieux aux besoins à la fois des praticiens et des patients.

TRAVAILLER EN RÉSEAU !

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle ouvrira ses portes au 2^e trimestre 2025 au boulevard des Flandres à la Côte Sainte-Catherine, au cœur de la cité barisienne.

Une équipe d'associés composée :

- **de professions médicales** : 3 médecins (généralistes),
- **d'auxiliaires médicaux** : 11 infirmiers, 5 masseurs-kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 diététicienne,
- **de pharmacien** : 1.

L'équipe de professionnels de santé travaillera en réseau, c'est-à-dire, une partie sur le site notamment les médecins généralistes, certains infirmiers, et une seconde partie, hors les murs, les kinésithérapeutes, la pharmacienne, la diététicienne, l'orthophoniste et les infirmières de Longeville-en-Barrois et de la Ville-Haute resteront dans leur cabinet actuel mais travailleront de manière coordonnée avec l'équipe du boulevard des Flandres et ils participeront à toutes les actions de la MSP.

OÙ EN SOMMES-NOUS !

En 2019, le site des anciens logements des instituteurs de l'école Paul Éluard a été choisi pour accueillir la future MSP.

Les travaux ont débuté en octobre 2023 avec la démolition des anciens bâtiments. Démarrage des gros œuvres à partir de février 2024 avec la construction de la maison de santé jusque mi-juillet et la pose de l'ensemble des menuiseries extérieures.

Et depuis septembre 2024, les travaux de second œuvre à l'intérieur (électricité, peinture ...) ont été finalisés.

Le bâtiment accueillera les premiers patients au 2^e trimestre 2025.

MSP EN CHIFFRES DÉPENSES

Travaux	1 770 355,60 €
Honoraires divers	212 101,10 €
Divers	72 156 €
Aléas et révision	202 010,77 €
Total HT	2 256 623,47 €

RECETTES

Europe FEDER	210 898,58 €
Région	306 742,28 €
Département	150 000,00 €
GIP Objectif Meuse	982 215,00 €
Autofinancement	606 767,61 €
Total HT	2 256 623,47 €



2024/2025



2023/2024



2023



LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES : LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MEUSE GRAND SUD VOUS ACCOMPAGNE !

L'AGGLO ET VOUS

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, via son pôle social, gère la politique en faveur des séniors pour leur permettre de bien vieillir sur son territoire.



ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Notre objectif est le maintien en bonne santé des personnes âgées en accentuant les actions de prévention de la perte d'autonomie.

Mais c'est aussi garantir une information et un accès aux droits facilités, adapter l'offre globale de service afin de soutenir la vie au domicile et permettre un accompagnement adapté.

LA POLITIQUE REPOSE SUR PLUSIEURS AXES MAJEURS

- permettre de garder « l'autonomie » des séniors en proposant divers dispositifs,
- intégrer les enjeux de vieillissement dans le projet de territoire,
- favoriser l'accès aux droits et à l'insertion dans la ville des séniors.

LA POLITIQUE SÉNIORS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD TIENT COMPTE DES OBJECTIFS SUIVANTS

- Bien vieillir dans son logement.
- Retarder le placement en EHPAD et/ou hospitalisation.
- Favoriser le lien social et intergénérationnel.
- Repérer et accompagner les situations fragiles à toutes les étapes du vieillissement.
- Soutenir les aidants.
- Assurer aux employés des conditions satisfaisantes de travail et de vie.
- Mutualiser les services/actions afin d'intégrer les plus petites communes.
- Mener des actions de prévention.
- Soutenir la structuration d'une offre de santé adaptée.
- Adapter l'offre de mobilité aux séniors.
- Développer l'accès à l'information et lutter contre la fracture numérique.



LES ÉQUIPEMENTS EN CHIFFRES

L'EHPAD LA SAPINIÈRE



La structure est composée de **95** places en EHPAD, d'une unité de vie protégée pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées de **28** places, d'une unité pour personnes handicapées vieillissantes de **18** places.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES COQUILLOTES



La structure a une capacité d'accueil de **68** places, elle est composée de 2 types de logements, **56** T1 et **6** T2.

LE SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)



Le service dispose de **50** places : **40** places pour l'accompagnement de personnes âgées et **10** places pour des personnes en situation de handicap.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a une mission de portage de repas à domicile, à destination des personnes de 60 ans et plus ayant besoin d'une aide sur l'agglomération.

Les repas sont préparés et conditionnés par la cuisine centrale de la Ville de Bar-le-Duc.

LE MOT DE L'ÉLUE



Marie-France BERTRAND
Vice-Présidente déléguée à l'Action Sociale

« La personne âgée ne doit pas être perçue seulement par ses besoins en soin mais doit être affirmée comme un être social à part entière.

L'organisation de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud met un point d'honneur à sortir d'une logique hospitalière où la vie serait uniquement réglée par les rythmes des soins.

L'objectif est tout d'abord de concevoir un lieu de vie où le résident est chez lui ; et même d'aller plus loin en considérant que c'est à l'établissement de s'adapter au résident et non l'inverse ».

 Plus d'informations



LA CRÈCHE ÉLISA : UN SIÈCLE DE TENDRESSE ET D'APPRENTISSAGE !



L'AGGLO ET VOUS

Les **100** ans de la crèche Élisabeth ont été un événement marquant pour notre territoire ! C'était l'occasion de se remémorer des moments forts et de partager des souvenirs. Cette structure, depuis sa création, a joué un rôle fondamental dans la vie des familles et des enfants de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Au fil du temps, la crèche Élisabeth a réussi à évoluer tout en conservant son engagement envers le bien-être et l'épanouissement des tout-petits.

UN LIEU DE VIE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Fondée en 1924, la crèche Élisabeth a démarré avec une petite équipe dédiée et des locaux modestes. Au fil des décennies, elle a su s'adapter aux besoins des familles, intégrant des pratiques éducatives innovantes et un environnement chaleureux. De nombreux enfants sont passés par ses portes, bénéficiant d'un cadre idéal pour l'apprentissage et la socialisation.

La crèche Élisabeth ne se contente pas de garder les enfants ; elle les aide à grandir, à évoluer dans l'enfance et à tisser des liens. Grâce à des activités variées telles que le jardinage, la musique, l'art et les jeux collectifs, les enfants apprennent à développer leur créativité, leur autonomie et leur esprit d'équipe.

UNE CÉLÉBRATION INOUBLIABLE

Afin de célébrer ce centenaire, la crèche Élisabeth a mis en place une série d'activités festives lors d'une journée portes ouvertes ! En novembre dernier, de nombreuses personnes se sont rendues au sein de l'établissement, ce fut l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les experts de la petite enfance.

Au cours de cette journée, les missions de la crèche ont été présentées au grand public autour de trois thématiques principales : l'évolution de la position de l'enfant et de sa famille, l'évolution des pratiques (éducation, alimentation, soins, sommeil, jeux...) et l'évolution des professionnelles de la crèche.

Il a également été possible pour le public de visiter une exposition, de discuter avec les divers intervenants et de participer à des ateliers organisés tout au long de la journée.



Les **100** ans de la crèche Élisabeth n'étaient pas seulement une célébration de son histoire mais aussi un hommage à la patience et à l'engagement de tous ceux qui ont contribué à faire de cet endroit un lieu unique pour les enfants.

LA CRÈCHE ÉLISABETH TOURNÉE VERS L'AVENIR

Alors que la crèche Élisabeth célèbre son passé, elle se tourne également vers l'avenir.

Cette célébration rappelle à tous l'importance de l'apprentissage précoce et du soutien aux familles. En regardant vers l'avenir, la crèche Élisabeth continue à écrire son histoire, une page à la fois.

L'occasion de se réjouir, se souvenir et envisager un avenir radieux pour les enfants qui continueront à franchir ses portes.

L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS SUR LE TERRITOIRE MEUSE GRAND SUD : LES RELAIS PETITE ENFANCE

L'AGGLO ET VOUS

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, a mis en place divers modes d'accueils pour la petite enfance afin de répondre aux besoins des familles et de favoriser le développement des jeunes enfants. Ces modes d'accueil sont diversifiés et s'adaptent aux différentes situations des parents.

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud dispose de deux Relais Petite Enfance sur son territoire, gérés par le CIAS Meuse Grand Sud et accompagnés par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Meuse.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé à Bar-le-Duc ou Ligny-en-Barrois et d'ateliers d'éveil dans plusieurs communes du territoire.

COMMENT LES RELAIS PETITE ENFANCE PEUVENT VOUS AIDER ?

Vous êtes parents de jeunes enfants, les relais peuvent :

- ✓ vous informer sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire et vous aider à trouver le plus adapté à votre situation ;
- ✓ vous accompagner dans votre rôle d'employeur si vous souhaitez avoir recours à un(e) assistant(e) maternel(le) ou une garde à domicile.

VOUS ÊTES ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) AGRÉÉ(E) OU GARDE À DOMICILE OU VOUS SOUHAITEZ LE DEVENIR, LES RELAIS SONT LÀ POUR :

- ✓ vous informer sur ces métiers et vous accompagner dans l'exercice de ces derniers,
- ✓ vous informer sur vos droits et devoirs,
- ✓ vous proposer des formations et soirées thématiques pour enrichir votre parcours professionnel.

QUE VOUS SOYEZ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), GARDE À DOMICILE OU PARENT D'UN ENFANT ACCUEILLI CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), VOUS ÊTES LES BIENVENUS AUX ATELIERS D'ÉVEIL PENDANT LESQUELS LES RELAIS PROPOSENT ENTRE AUTRES.

Parcours de motricité, bacs sensoriels, éveil culturel et musical avec des partenaires tels que le Musée barrois, les bibliothèques, les écoles, les multi-accueils et bien d'autres structures, des temps d'échange, des temps conviviaux et une écoute bienveillante.

QUELQUES CHIFFRES

- 36 assistantes maternelles
- 22 familles
- 85 enfants ont participé aux ateliers en 2023

LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Les modes d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud sont variés et visent à répondre aux attentes des familles tout en garantissant un cadre de développement optimal pour les enfants.

Grâce à ces initiatives, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'engage à soutenir les familles et les professionnels afin de favoriser l'épanouissement des jeunes enfants.

CONTACTS

Relais Petite Enfance Les 3 P'tits Chats à Bar-le-Duc
Hélène COLSON au 06 33 91 68 10

Ou Relais Petite Enfance La Souris Verte
Sarah COLLOT au 06 47 28 43 39



ram@cias.meusegrandsud.fr



Plus d'informations



Petite enfance

Mes droits et devoirs !



Être un citoyen, c'est à la fois un privilège et une responsabilité. Tu as des droits qui te protègent et te donnent la liberté de vivre, d'apprendre et d'être en sécurité. Mais tu as aussi des devoirs qui t'aident à être un bon citoyen. N'oublie pas : même si tu es encore un enfant, tu es déjà un citoyen et tes actions comptent !

Tes droits

Droit à l'éducation : tu as le droit d'aller à l'école et de recevoir une éducation. L'école est importante parce qu'elle t'aide à comprendre le monde autour de toi, à développer des compétences et à préparer ton futur.

Droit à la santé : si tu es malade ou que tu as besoin d'aide médicale, tu as le droit d'être soigné.

Droit à la protection : tu as le droit de te sentir en sécurité, que ce soit à la maison, à l'école ou dans la rue. Les lois sont là pour te protéger contre les dangers.

Droit à l'égalité : tous les enfants sont égaux ! Peu importe d'où tu viens, ce que tu crois ou qui tu es, tu dois être traité de manière égale et juste.

Droit à l'expression : tu as le droit de donner ton avis et d'être entendus sur les sujets qui te concernent. Mais la liberté d'expression a aussi des limites. On peut tout dire tant qu'on respecte la loi.

Droit au jeu et aux loisirs : tu as le droit de jouer, de te détendre et de pratiquer des activités culturelles et artistiques.

Tes devoirs

Respecter les autres : il est important de respecter les autres enfants, les adultes, et toutes les différences.

Respecter les lois : les lois sont des règles qui permettent à la société de bien fonctionner et de nous protéger. Par exemple, il y a des lois qui disent qu'on ne peut pas voler, et d'autres qui obligent à conduire prudemment.

Aller à l'école : oui, aller à l'école n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir ! En allant à l'école, tu apprends des choses utiles pour ta vie future et pour devenir un bon citoyen.

Protéger l'environnement : tu as la responsabilité de prendre soin de la planète. Cela signifie ne pas jeter de déchets par terre, économiser l'eau, et recycler quand c'est possible. En protégeant l'environnement, tu aides à rendre le monde meilleur pour toi et les générations futures.

Aider les autres : si quelqu'un a besoin d'aide, il est important de lui tendre la main. Aider les autres rend la vie plus agréable pour tout le monde.



Horaires d'ouverture

CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC

Pendant la période scolaire

Tél. 03 29 79 09 06

MARDI de 12h à 13h45 et de 17h à 19h

MERCREDI de 11h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30

JEUDI de 17h à 19h

VENDREDI de 11h30 à 13h45 et de 17h à 20h

SAMEDI de 11h à 13h30 et de 14h30 à 19h

DIMANCHE de 9h à 13h

CENTRE NAUTIQUE DE LIGNY-EN-BARROIS

Pendant la période scolaire

Tél. 03 29 78 43 15

MARDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

MERCREDI de 16h30 à 18h30

JEUDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

VENDREDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

SAMEDI de 10h30 à 17h15

DIMANCHE de 9h à 12h30

LE MUSÉE BARROIS Fermé au public.

Dans un souci de préserver au mieux le patrimoine, d'engager un vaste chantier des collections sur les 30 000 oeuvres que compte le Musée, l'établissement est fermé au public. Des travaux sont programmés pour redonner toute sa beauté à l'ancien château des ducs de Bar. Ils seront aussi l'occasion de repenser le Musée barrois pour en faire un musée moderne, accueillant, pédagogique, un musée du XXI^e siècle, lieu de rencontre, de transmission et d'échanges. Durant cette période de fermeture, le Musée barrois poursuit ses missions de médiation auprès de tous les publics à travers des actions hors-les-murs et numériques. Animations, mise en ligne des collections et projets à la carte sont au programme.

Retrouvez l'actualité sur le site Internet et les réseaux sociaux.

Contact : musee@meusegrandsud.fr

MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. 03 29 79 09 38

MARDI de 13h30 à 18h

MERCREDI de 10h30 à 18h

JEUDI de 13h30 à 18h

VENDREDI de 13h30 à 18h

SAMEDI de 10h à 17h

MÉDIATHÈQUE DE LIGNY-EN-BARROIS

Tél. 03 29 78 43 25

MARDI de 16h à 18h

MERCREDI de 10h à 12h et 14h à 18h

JEUDI de 16h à 18h

VENDREDI de 10h à 12h et 14h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h et 14h à 17h

Service Environnement Ordures Ménagères

Tél : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

LUNDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

MARDI de 8h30 à 12h

MERCREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

JEUDI de 8h30 à 12h

VENDREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

SORTIE DES POUBELLES

Les bacs d'ordures ménagères ou de tri sont à sortir les poignées des bacs côté route.

FACTURATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture :

Service facturation - 03 29 78 29 77

Paiement d'une facture, demande d'échéancier, relance :
Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01

ACCÉDER À VOTRE ESPACE WEB USAGER :

<https://www.meusegrandsud.fr/fr/vivre/au-quotidien/les-dechets-et-vous/le-web-usager.html>

En vous inscrivant, vous avez accès rapidement et facilement :

- à vos duplicatas de factures
- aux numéros de puce de vos bacs pour les identifier
- au détail des levées de chacun de vos bacs

Les déchetteries (DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)

BAR-LE-DUC

LUNDI de 13h à 18h

MARDI / MERCREDI
de 9h à 12h et de 13h à 18h

JEUDI de 13h à 18h

VENDREDI / SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h à 18h
DIMANCHE de 9h à 12h

LIGNY-EN-BARROIS

LUNDI FERMÉE

MARDI / MERCREDI
de 13h30 à 17h30

JEUDI / VENDREDI / SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DIMANCHE de 9h à 12h

Ressourcerie de Bar-le-Duc

face à la déchetterie

MAGASIN : DU MARDI AU VENDREDI de 13h à 16h30
SAMEDI de 10h à 12h et de 13h à 16h

DÉPÔT : DU MARDI AU VENDREDI de 8h à 12 h et de 13h à 16h

Pour suivre l'actualité du centre nautique, de la médiathèque, du musée et de La Barroise, vous pouvez consulter le site Internet :

www.meusegrandsud.fr dans la rubrique **VIVRE/VOS LOISIRS** et dans la rubrique **LA BARROISE**.

MEILLEURS VŒUX

2



2

5

La Ville de Bar-le-Duc et la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand Sud
vous présentent leurs meilleurs vœux



BAR-LE-DUC

MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud Meuse